

PREIXAN INFOS

FEVRIER 2012, N° 91

www.preixan.com



EDITO

Notre village vient de subir un épisode météorologique hivernal. Si la neige n'a fait qu'une courte apparition, le froid a été plus sévère et plus long causant des dégâts dans les canalisations et les compteurs.

Je tiens à féliciter les employés communaux pour leur travail de déneigement et de salage de la voirie communale. Certes, nos moyens modestes n'ont pas permis de dégager toutes les rues en même temps, ce qui a entraîné le mécontentement, compréhensible, de certains habitants.

Je tiens à leur présenter des excuses. La priorité a été de dégager les rues principales.

Concernant les dégâts sur les réseaux d'eau, je rappelle que la municipalité n'est pas habilitée à intervenir. C'est la Communauté d'Agglomération de Carcassonne qui est maître d'ouvrage pour l'eau et l'assainissement.

À toutes fins utiles, voici quelques numéros de téléphone à retenir :

- 15 : SAMU,
- 18 : Service Incendie,
- 04 68 69 40 17 : Gendarmerie,
- 06 45 81 03 55 : Eau et assainissement,
- 1013 et 1015 : téléphonie fixe.

Ces numéros de téléphone correspondent à des astreintes que vous pouvez contacter 24h/24.

Amicalement.

Daniel Barcelo, Maire de Preixan.

AGENDA ...

- **Samedi 25 février 2012** : Loto du club de rugby « l'ASPM XIII » à 20h30 au foyer
- **Lundi 12 mars 2012** : Enquête publique du PLU de 14h30 à 17h30 à la Mairie
- **Mardi 13 mars 2012** : Réunion publique du SMICTOM sur le compostage à 18h30 au foyer
- **Jeudi 15 mars 2012** : Date limite de dépôt en Mairie des demandes de subvention des associations
- **Samedi 17 mars 2012** : Soirée alsacienne au Restaurant « Le Relais de Preixan »

Informations municipales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/02/2012

DÉMISSION DE MONSIEUR YVON SANQUER

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que Monsieur Yvon SANQUER a présenté à Madame le Préfet sa demande de démission du poste de deuxième adjoint.

Demande acceptée par Madame le Préfet, cette décision prenant effet à compter du 18 Janvier.

Monsieur Yvon SANQUER restera, sur sa demande, conseiller municipal.

La délégation sur la compétence de l'urbanisme qui lui avait été confiée sera assurée par le Maire.

MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Monsieur Yvon SANQUER, le poste de deuxième adjoint sera tenu par Madame Marie MONTAHUC, actuellement troisième adjoint.

Après débat, les membres du Conseil n'ont pas souhaité élire un troisième adjoint.

ÉQUIPE D'INSERTION

Monsieur Daniel ICHE, Vice Président du CIAS, propose de mettre à la disposition de la commune une équipe d'insertion avec encadrant pour effectuer des travaux de réhabilitation du patrimoine.

Après débat, les membres du conseil ont émis un avis favorable de principe, reste à définir les chantiers qui pourraient être confiés à cette équipe en fonction de leurs compétences.

Un contact sera pris avec le responsable de Pôle Précarité Insertion du CIAS pour choisir un ou plusieurs chantiers parmi ceux listés par les membres du conseil.

CESSION À LA COMMUNE DE LA PARCELLE B 1328

À la réalisation du lotissement DUFIS, la municipalité avait demandé le retrait du lotissement d'environ 1,40 m par rapport au chemin de la croix d'Achille. Or, cette longue de terrain n'avait pas été acquise par la commune. Madame DUFIS souhaite régulariser cette situation en cédant à la commune cette parcelle cadastrée B 1328.

Les membres du Conseil ont émis un avis favorable à cette demande.

Une délibération sera rédigée autorisant Monsieur le Maire à signer les actes et documents sur cette cession.

RÉFECTION DU CHEMIN DE LA CONDAMINE

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de prévoir la réfection du chemin de la Condamine dès la fin des travaux de construction de l'école.

Une étude a été réalisée par LS Ingénierie. Le montant des travaux est estimé à 102 553 € TTC.

Des demandes de subvention ont été adressées à l'Etat, la Région et le Département.

APPELLATION DES IMPASSES DES LOTISSEMENTS

Monsieur le Maire avait demandé à ce qu'on réfléchisse sur l'appellation des lotissements.

Monsieur Joël VIDAL propose de donner des noms de cépages.

Les membres du Conseil ont donné leur accord pour baptiser :

- Impasse du Cinsault : le lotissement Bonnet.
- Impasse de l'Aramon : le lotissement des mûriers.
- Impasse du Carignan : le lotissement du Vigné.

Une délibération sera rédigée et transmise au cadastre. Dès les lotissements terminés, des numéros de rue seront attribués à chaque maison.

SOUTIEN À LA VITICULTURE

Monsieur Joël VIDAL demande de rédiger une délibération de soutien aux viticulteurs sur les inconvénients qu'entraînerait la suppression des droits de plantation en matière viticole.

Demande acceptée par les membres du Conseil.

BUDGET DU CCAS

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil le compte administratif 2011 et le budget prévisionnel 2012 du CCAS qui s'équilibre à 1 598,30 €.

Les deux budgets ont été approuvés à l'unanimité.

LOTISSEMENT DES MÛRIERS

Monsieur Bonnet demande que la commune prenne en compte la consommation d'eau pour l'arrosage des espaces verts du lotissement des mûriers.

Après débat, les membres du conseil n'ont pas donné une suite favorable à cette demande tant que les espaces communs de ce lotissement seront privés. En effet, dans tout lotissement, la gestion et l'entretien des espaces communs sont de la compétence et de la responsabilité d'une association créée à cet effet. La commune, même si elle le souhaitait, ne peut s'immiscer dans ce domaine.

CONTRAT D'INSERTION

Suite à la demande d'embauche, Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ouvrir un poste en Contrat Unique d'Insertion. Autorisation accordée.

COMMUNIQUÉS

AGENCE REGIONALE DE SANTE
LANGUEDOC ROUSSILLON
Délégation Territoriale de l'Aude
Pôle santé publique et environnementale



Carcassonne, le 20 décembre 2011

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE PREIXAN
11250 PREIXAN

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX LIVREES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Unité de gestion : PREIXAN
Installation (type, code, nom) : UDI 000484 PREIXAN
Point de surveillance : RESEAU COMMUNAL MAIRIE
Localisation exacte : CANTINE SCOLAIRE RDC MAIRIE

Prélevé le : lundi 12 décembre 2011 à 13h00
par : I.P.L. FANNY LACOMBE

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur / Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
Température de l'eau	12 °C				
Conductivité à 20°C	260 µS/cm		180,00		25,00
Chlore libre	0,06 mg/LCl2				1 000,00
Chlore total	0,1 mg/LCl2				
Analyse laboratoire					
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Turbidité néphélométrique NFU	0,38 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,15 unités pH		6,50		9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	300 µS/cm		200,00		1 100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-60h	2 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-48h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Bact. et spores aéro/aéro-anaé./100ml	0 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00072967)

EAU POTABLE

P/Le D.G.A.R.S
L'Ingénieur Sanitaire

STATION DE REMPLISSAGE

Les travaux de la station de remplissage ont débuté près du cimetière. La ressource en eau pour alimenter la citerne enterrée proviendra de deux lieux :

- la canalisation de la source du Cascal qui alimentait, jadis, le village et qui est tout près,
- le puits bâti d'une profondeur de plus de dix mètres situé sur le terrain communal, qui complètera les besoins, même si le niveau actuel n'est pas trop élevé.

Les travaux sont effectués par nos employés communaux et la Société « SNERHA Aquatech » de Carcassonne pour un montant de 10 813,50 € H.T. et sont financés à 70 % par le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Europe réunis.



SMICTOM

APPEL À PARTICIPATION À UNE RÉUNION PUBLIQUE SUR LE COMPOSTAGE, UNE ACTION CITOYENNE !

La collecte et le traitement des ordures ménagères est de la compétence de Carcassonne Agglo - Gestion des déchets - SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères).

Le transport et l'élimination de ces déchets coûtent de plus en plus cher : enfouissement sur le site de Lambert à Narbonne, le va-et-vient des véhicules génère de la pollution.

Pour limiter ces effets néfastes, il est indispensable de trier et de limiter notre production de déchets à la source.

Les déchets organiques tels que les restes de repas, les épluchures et les végétaux de jardin peuvent être compostés chez soi pour servir ensuite à fertiliser le potager, les plantations d'arbres, la pelouse ou comme paillage, limitant, ainsi, le tonnage à collecter puis à traiter par la collectivité.

Le SMICTOM propose pour cela la **mise à disposition de composteurs individuels**. Il suffit juste d'un petit bout de terrain pour le mettre en place. Le coût de cet équipement est de 65 €. Après participation de l'ADEME et du SMICTOM, le composteur est proposé aux habitants moyennant 15 €.

Pour passer commande ou pour tout autre renseignement, adressez-vous au secrétariat de Mairie de Preixan.

Nous devons nous inscrire dans cette démarche citoyenne pour l'environnement. Pour répondre à vos questions, échanger des expériences et en savoir plus, vous êtes cordialement invité à une **réunion publique**, en présence d'un maître concepteur, le : **Mardi 13 mars 2012 à 18h30 au foyer de Preixan.**

Je suis certain de l'efficacité du compostage et vous encourage à agir pour la réduction des déchets au sein de notre commune !

Daniel Barcelo, Maire de Preixan.

ENQUÊTE PUBLIQUE DU P.L.U.

Par arrêté en date du 17 janvier 2012, le maire de Preixan (Aude) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme.

À cet effet, Monsieur Richard Formet, officier de gendarmerie retraité, demeurant Le Clos des Oliviers - 4 avenue de la Ginesto à Ginestas (11120) a été désigné commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

L'enquête se déroulera à la mairie du 9 février au 12 mars 2012 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur recevra en mairie pour la troisième et dernière date :
Lundi 12 mars 2012 de 14h30 à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet du Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur pourront être consultés en mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire, Daniel BARCELO.

RAPPEL AUX ASSOCIATIONS

Les associations de Preixan sollicitant une subvention pour l'année 2012 auprès de la mairie de Preixan, **ont jusqu'au 15 mars 2012 pour déposer en mairie** les documents relatifs à leur dernière assemblée générale.

Pendant l'épisode neigeux et de froid très intense du mois de février, les employés communaux ont salé toutes les rues du village.

L'entreprise Bosc a dégagé les écarts et ensuite la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais a diligenter des entreprises pour réparer les dégâts causés aux canalisations par le gel.



Preixan d'autrefois avec Joël Vidal

ANNÉE 1912

D'après les archives communales



Monsieur Joseph Guiraud

Maire : Louis Granier.
Adjoint : Edmond Maynadier.
Conseillers : François Lalleman, Félix Gleyzes, Honoré Dufis, Jean-Jacques Maynadier, Alban Brousse, Henri Faillières, Joseph Guiraud, Alexandre Fonquerne, Pierre Sié, François Cèze.

Subvention au Comité National pour l'Aviation Militaire : Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Président du Comité National pour l'Aviation Militaire, dont le siège social est à Paris - 23 rue de Marignan, faisant un appel de fonds pour mener à bien l'œuvre patriotique de l'organisation de l'arme nouvelle.

Le Conseil répond favorablement considérant que l'œuvre entreprise augmentera notre sécurité nationale et contribuera à la grandeur de la France.

Subvention à la Lyre Preixanaise : Monsieur Granier, Maire, expose que la Société musicale « la Lyre preixanaise », récemment créée et qui a déjà donné plusieurs concerts publics, est dénuée de ressources et se trouve dans l'impossibilité de se procurer une contrebasse et les morceaux de musique indispensables à son bon fonctionnement.

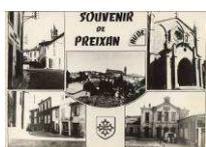
Le Conseil Municipal, considérant que la Société musicale « la Lyre preixanaise » mérite d'être encouragée et soutenue, vote une subvention de 150 francs.

Corps de pompier communal : Le Conseil Municipal, réuni en comité secret à la suite de la séance publique du 16 juin 1912, a décidé de réorganiser le corps des pompiers, comme suit : Jacques Cayrol, Caporal et Maurice Aribaud, Étienne Dejean, Élie Durand, Justin Galaup, Paul Pebernard et Charles Ventresque.

Subvention à l'Harmonie « les Enfants de Preixan » : L'Harmonie « les Enfants de Preixan » est une Société de formation récente et le Conseil Municipal vote la somme de 100 francs car elle aura à supporter des frais au prochain concours musical de Limoux.

Surveillance des récoltes : Une garde de nuit fût établie du 14 septembre jusqu'à l'entière rentrée des récoltes. Ce travail s'est accompli avec zèle et ce surcroît de travail mérite une récompense. C'est pourquoi, le Conseil vote à notre dévoué garde champêtre, Théron, une gratification de 50 francs.

Bail du presbytère : Les élus autorisent Monsieur le Maire à passer avec Monsieur l'Abbé Louis Vidal, Curé de Preixan, un bail de trois, six ou neuf années à partir de 1^{er} janvier 1913 pour la location du presbytère, moyennant un loyer annuel de 150 francs payable par trimestre échu entre les mains du receveur municipal.



ÉTAT-CIVIL 1912 ...

Naissances : Cayrol Anne
Durand Solange
Falandry Raymond
Martignoles Pierre
Sié Louise
Verdale Achille

Mariages : Marceau Castres et Louise Pebernard
Barthélémy Feuille et Marguerite Villac
Joseph Raynaud et Félicie Roussel

.../

/...

Décès : Pierre Lucia	77 ans
Marie Montahuc née Villac	58 ans
Pierre Ferrasse	89 ans
Raymond Boyer	74 ans
Marie-Louise Lebrat Laffite	2 ans
Marianne Verdale née Guiraud	72 ans
Honorine Vergès	80 ans
Paulin Gorry	46 ans
Marie Cabal née Guiraud	79 ans
Jacques Moffre	70 ans
Madeleine Pagès	23 ans



ANNIVERSAIRE

Cette année, diverses manifestations fêtent les 600 ans de la naissance, à Domrémy en 1412, de Jeanne d'Arc surnommée « la Pucelle d'Orléans » qui est un personnage héroïque de l'Histoire de France.

Notre église possède une statue de Jeanne d'Arc qui, autrefois, était fêtée avec faste et ferveur le deuxième dimanche de mai.

VIE LOCALE

CARNET



Alain Canioni n'est plus

C'est en Corse, sur la terre de ses aïeux qu'Alain Canioni 45 ans nous a quitté subitement. Il y a un sentiment d'incompréhension, lorsque la mort frappe un homme en pleine activité. Il repose désormais sur l'île de beauté et laisse dans un immense désarroi son épouse Nathalie, sa fille Aurélie et toute sa famille. A Preixan, ses amis garderont le souvenir d'un garçon sympathique et généreux participant à la vie associative du village. Le conseil municipal, les employés communaux et la population présentent à son épouse Nathalie qui travaille à l'école communale, à Aurélie sa fille et Mr et Mme Jean Fons ses beaux-parents, toutes leurs sincères condoléances.

Nous souhaitons la bienvenue à quatre nouveau-nés Preixanais du mois de février 2012 !

Nous félicitons

- les parents de William, Mme Fanny Desmouiller et Mr Sébastien Jardel,
- les parents d'Imran, Mme Yousra Ouallou et Mr Mohamed Yadine,
- les parents de Thibaud, Mme Sabrina Gobbo et Mr Romain Laval,
- et les parents de Basma, Mme Fatima Ben Maati et Mr Abdellah Moussaoui.



ASPM XIII

L'équipe de l'Association Preixan Malepère XIII jouera ses prochains matches du championnat de Ligue les week-ends :

- ✓ des 10 et 11 mars 2012 à domicile contre Montpellier,
- ✓ des 17 et 18 mars 2012 en déplacement contre St Laurent Risse.

10€ LES 3 CARTONS

SAMEDI 25 FEVRIER 2012
FOYER DE PREIXAN A 20h30

LOTO DU RUGBY

PREIXAN MALEPERE XIII



<u>1^{ère} quine</u> 1 jambon	<u>2^{ème} quine</u> 1 Senséo	<u>3^{ème} quine</u> 1 canard gras avec foie	<u>4^{ème} quine</u> 2 repas Bérail Céprie 1 bon d'achat 25€ Isa coiffure Preixan 1 bouteille de vin
<u>5^{ème} quine</u> 1 longe de porc	<u>6^{ème} quine</u> 1 jambon	<u>7^{ème} quine</u> 1 repas Relais de Preixan 1 bon d'achat Aux Patchoulis Preixan	<u>8^{ème} quine</u> 1 canard gras avec foie

1^{er} CARTON PLEIN: 1 four micro ondes et 1 GPS

<u>9^{ème} quine</u> 1 bon d'achat 25€ Aux Patchoulis Preixan 1bon d'achat 15€ Boulangerie Bourel Limoux	<u>10^{ème} quine</u> 1 appareil photo numérique 1 bouteille de vin	<u>11^{ème} quine</u> 1 jambon	<u>12^{ème} quine</u> 1 bon d'achat 25€ Isa coiffure Preixan 1bon d'achat 15€ Boulangerie Bourel Limoux 1 bouteille de vin
<u>13^{ème} quine</u> 1 canard gras avec foie	<u>14^{ème} quine</u> 2 repas Bérail Céprie 1 bon d'achat 25€ Aux patchoulis Preixan 1bon d'achat 15€ Boulangerie Bourel Limoux	<u>15^{ème} quine</u> 1 longe de porc	<u>16^{ème} quine</u> 1 jambon

2^{ème} CARTON PLEIN: ½ agneau

<u>17^{ème} quine</u> 1 bon d'achat 25€ Isa coiffure Preixan 1bon d'achat 15€ Boulangerie Bourel Limoux 1 bouteille de vin	<u>18^{ème} quine</u> 1 canard gras avec foie	<u>19^{ème} quine</u> 1 repas Relais de Preixan 1 bon d'achat 25€ Isa coiffure Preixan	<u>20^{ème} quine</u> 1 bon d'achat 25€ Aux Patchoulis Preixan 1bon d'achat 15€ Boulangerie Bourel Limoux 1 bouteille de vin
---	--	---	---

3^{ème} CARTON PLEIN : 1 cave à vin

...et deux consolantes ...

VENEZ NOMBREUX LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RESERVE

BUVETTE, CREPES etc....



CLUB DU 3^{ème} ÂGE DE PREIXAN

Rappel des cotisations

Les membres du bureau rappellent aux adhérents qui n'ont pas encore réglé leur cotisation que celle-ci est toujours de 15 € par personne et demandent si possible le paiement assez rapidement.

Ils rappellent également que l'Association est ouverte à tous.

Si des personnes sont intéressées, elles peuvent se mettre en communication avec un des membres du bureau (Noëlle CROS, Jeannette BARCELO, Marie MONTAHUC).

Merci d'avance.

Le Bureau.

Le restaurant « LE RELAIS DE PREIXAN »

Le 15 février dernier, notre restaurateur, Christian Fabre, est passé dans l'émission « Les audois ont la parole » sur Canal Aude (Internet) du Conseil Général. Le thème du reportage était sur les transports divers (routiers, aéroport, etc...) dans le département et les facilités d'accès de la clientèle dans les commerces des différents villages du département d'où le choix pour cette émission de notre restaurateur. Pour revoir l'émission : www.aude.fr-conseilgeneral-canalaude.



Pour fêter les 10 ans du « Relais de Preixan » :

le 20 avril 2012

Grande soirée cabaret
Repas de Gala, spectacle,
de nombreuses surprises.

Renseignements et réservation 04 68 26 35 54 06 74 91 63 52

Le restaurant « LE RELAIS DE PREIXAN » vous propose

« LES JEUDIS DU RELAIS »

Deux formules à midi,

- plat à emporter : de 7 € à 8 €
- ou menu à 13 € : entrée - plat - dessert

🕒 1^{er} mars 2012 : Fricassée de poulet basquaise

🕒 8 mars 2012 : Cassoulet maison

🕒 15 mars 2012 : Choucroute garnie

🕒 29 mars 2012 : Paëlla de Marie

Réservation au **04.68.26.35.54**

Ou **06.74.91.63.52**

samedi 17 mars 2012

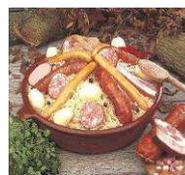
SOIRÉE ALSACIENNE

*Frisée aux lardons et
ses croûtons*

Choucroute garnie

Dessert du chef

*Bière et vin compris
25 Euros*



- Performante, Prêstance se veut l'accessoire indispensable à la réussite de toutes les coiffures, des plus naturelles aux plus sophistiquées, des plus souples aux plus figées.
- Naturellement chic et élégante, cette nouvelle collection de laques reprend tous les codes intemporels et classiques de la mode tout en y ajoutant sa touche personnelle pour une allure moderne et féminine.

Isa-Marie Coiffure
28 rue de la Mairie
11250 PREIXAN
04 68 71 03 38

Pensez à prendre rendez-vous !



Preixan Infos Contacts :

Merci de communiquer vos informations au plus tard le 20 de chaque mois à la Mairie, ou envoyez directement vos documents par courriel aux adresses suivantes :

josiane.armero@orange.fr, bellan.christine@wanadoo.fr et patricia.dhumez@aliceadsl.fr

Preixan Infos, Bulletin d'informations de la commune de Preixan

Directeur de la publication : Daniel Barcelo, Maire

Conception et rédaction : Josiane Arméro, Christine Bellan, Patricia Dhumez, Joël Vidal

Tirage : 320 exemplaires en photocopie couleur.